



MINEPDED

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° _____/AONR/MINEPDED/FC-PSFE/CSPM-PSFE/SPM/N2P/2026 DU

**RELATIF A LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE DU SOUS SECTEUR BATIMENT
ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
L'IMMEUBLE DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'OUEST A BAFOUSSAM.**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la poursuite de la mise à niveau des infrastructures de ses services centraux et déconcentrés et rendre adéquat le service public, le Ministre de l'Environnement de la Protection et du Développement Durable (MINEPDED), avec l'appui financier de la Coopération Financière Allemande à travers le Fonds Commun-PSFE, lance un Avis d'Appel à d'Appel d'Offre National Restreint pour la sélection d'une entreprise du sous-secteur des Bâtiments et Equipements Collectifs en vue de la construction de l'immeuble de la Délégation Régionale du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable de l'Ouest à Bafoussam.

2. Consistance des travaux

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent à la construction de l'immeuble de la Délégation Régionale du MINEPDED de type Sous-sol, R+1 et l'Aménagement des VRD y afférentes dans la Région de l'Ouest, au lieu-dit TOKET Bafoussam 1er.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **264 146 316** (deux cent soixante-quatre millions cent quarante-six mille trois cent seize) HTVA FCFA et de **314 994 481** (trois cent quatorze millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent quatre-vingt-un) TTC FCFA.

4. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **sept (07) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises dont les noms sont inscrits sur la liste restreinte ci-après :

N°	Noms des entreprises	Adresses
1.	ETS NOHA SERVICE	BP : 669 Bertoua TEL : (+237) 677 804 540 / 696 923 047
2.	Ets 2 ER	B.P 8075 Yaoundé, Tél 699 52 33 27
3.	ATELEWA	B.P 67 Banganté Tél. 67 21 11 01
4.	NATCHA SERVICES SARL	BP : 4124 Yaoundé, Tél 697 95 95 50

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Fonds Commun-PSFE de l'exercice 2026, sur la ligne d'imputation budgétaire n°5.2.5.1.3

7. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main et timbré, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **six millions deux cent mille (6 200 000) FCFA**, assortie d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et Consignation (CDEC) (**obligatoire et éliminatoire**) et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement à l'Unité de Gestion du Fonds Commun sis au 2ème étage de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, Rue de l'Imprimerie Nationale, Yaoundé, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

L'acquisition du dossier d'appel d'offres se fait aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion du Fonds Commun sis au 2ème étage de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, Rue de l'Imprimerie Nationale, Yaoundé, contre présentation d'une quittance de paiement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à l'Unité de Gestion du Fonds Commun-PSFE (Responsable en Passation des Marchés), et sur le site web de l'ARMP : <http://www.armp.cm>.

11. Remise des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Unité de Gestion du Fonds Commun sis au 2ème étage de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, Rue de l'Imprimerie Nationale, Yaoundé, au plus tard _____ à _____ et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° _____ /AAONR/MINEPDED/FC-PSFE/CSPM-PSFE/SPM/N2P/2026 DU _____
RELATIF A LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE DU SOUS SECTEUR BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'OUEST A BAFOUSSAM.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le _____ à _____ heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés Publics au titre du Fonds Commun dans la salle de réunion au Rez de Chaussée de Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du

Centre, sise à Rue de l'Imprimerie Nationale, Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- de l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics
NB : Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.
- de la Non-production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission)
- des Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces
- de l'Absence de la Lettre de soumission de la proposition technique ;
- de la non inscription du Conducteur des travaux à l'ONIGC (inscription de l'année en cours preuve du paiement de ses cotisations) ;
- la non possession d'au moins 80 % du matériel en propriété propre de l'entreprise
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales
- des CCAP non paraphé sur chaque page et signé assorti de la mention « lu et approuvé »
- de la copie dûment paraphée du Cahier des Clauses Techniques Particulières et signée à la dernière page
- de l'absence de la charte d'Intégrité ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement de la KfW dûment signée et datée par le responsable de l'entreprise ou le mandataire ;
- du non-respect d'au moins 75% des critères essentiels ;
- de l'absence d'une attestation de capacité financière d'un montant minimum de 100 000 000 francs CFA délivrée par une banque agréée ;
- de l'absence des états financiers certifiés par un Commissaire aux Comptes inscrit à l'Ordre des Professionnels de la Comptabilité du Cameroun ;
- de l'absence de la Lettre de soumission de la proposition financière ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- de l'absence d'un sous détail de prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- la qualification et l'expérience du personnel
- les moyens logistiques
- la méthodologie
- la connaissance du site des travaux et notamment les lieux d'approvisionnement.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères techniques et dont l'offre financière est évaluée la moins-disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

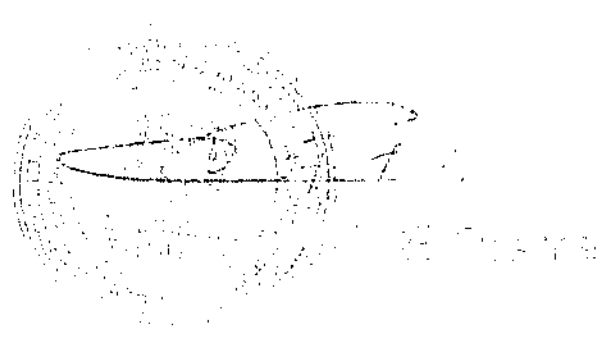
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus par écrit adressé au Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Fonds Commun, sis au 2ème étage de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, Rue de l'Imprimerie Nationale, Yaoundé., ou par mail adressé à p.ikoke@yahoo.com avec copie aux Cogestionnaires (ngonotsimi@yahoo.fr et frank.kammer@dorsch-impact.de).

17. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 2 22 20 18 03.

Yaoundé le 10/04/2014

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA
PROTECTION DE LA NATURE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**



Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- ARMP ;
- UGFC-PSFE ;
- CSPM-PSFE
- Affichage chrono.



00009

RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER

13 SEPT 2026

No. _____/AONR/MINEPDED/FC-PSFE/CSPM-PSFE/SPM/N2P/2026 OF _____
**RELATING TO THE SELECTION OF A COMPANY IN THE BUILDING AND COMMUNAL
FACILITIES SUBSECTOR, FOR THE CONSTRUCTION OF A BUILDING FOR THE
REGIONAL DELEGATION OF THE MINISTRY OF ENVIRONMENT, PROTECTION OF
NATURE AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN BAFOUSSAM**

1. Purpose

As part of the ongoing upgrading of the infrastructure of its central and decentralised services, with a view to improve working conditions and make the public service more efficient, the Ministry of Environment, Nature Protection and Sustainable Development (MINEPDED), with financial support from the German Development Cooperation through the Basket Fund-PSFE, hereby is issuing an Open National Invitation to Tender Notice for the selection of a company specialised in public buildings and facilities sub-sector, with a view to construct the building to house the Regional Delegation of the Ministry of the Environment, Protection of Nature and Sustainable Development in Bafoussam.

2. Scope of works

The works covered by this Call for Tenders consist of the construction of the MINEPDED Regional Delegation building comprising a basement (R+1) and one storey (R+1), as well as the development of roads and utilities in the West Region at the place known as TOKET, Bafoussam

3. Estimated cost

The estimated cost of the project following the preliminary studies is **264,146,316** (two hundred and sixty-four million one hundred and forty-six thousand three hundred and sixteen) FCFA without taxes and **314,994,481** (three hundred and fourteen million nine hundred and ninety four thousand four hundred and eighty one) FCFA including VAT.

4. Estimated completion period

The maximum timeframe set by the Project Owner for the completion of the works covered by this tender is seven (07) months. This period shall run from the date of notification of the service order to commence the works.

5. Participation and origine

Participation in this tender is open to companies whose names appear on the shortlist below:

No.	Names of companies	Addresses
1.	ETS NOHA SERVICE	B.O.Box : 669 Bertoua TEL : (+237) 677804540 / 696923047
2.	Ets 2 ER	B.O.Box : 8075 Yaoundé, Tél 699 52 33 27
3.	ATELEWA	B.O.Box : 67 Banganté Tél. 67 21 11 01
4.	NATCHA SERVICES SARL	B.O.Box : 4124 Yaoundé, Tél 697 95 95 50

6. Funding

The services, subject of this Invitation to Tender, shall be funded by the Basket Fund- PSFE Budget for the 2026 financial year, under budget line No. 5.2.5.1.3

7. Submission method

The submission method selected for this tender is offline.

8. Bid bond

Each bidder must attach to their administrative documents a bid bond, paid in cash, issued by a body or financial institution approved by the Minister of Finance for the issuance of bonds in the context of public contract, the list of which is included in Document No. 14 of the Tender Documentation (TD). The amount of the said bond is set at **six million two hundred thousand (6,200,000) CFA francs**. It must be accompanied by a deposit receipt issued by the Caisse de Dépôts et Consignations (CDEC), a mandatory and eliminatory document.

The bid bond must remain valid for thirty (30) days beyond the initial expiry date of the bids.

Failure to provide a bid bond, issued by a first-class bank or a first-class financial institution authorised by the Minister of Finance to issue bonds in the context of public contract, will result in the outright rejection of the tender.

Any bid bond submitted but not relating to the tender in question shall be deemed invalid and treated as if no bond had been provided.

Furthermore, no bid bond shall be accepted after the opening of bids; any bond presented during the bid opening session shall be declared inadmissible.

9. Consultation of the Tender Documents

The physical file can be consulted free of charge at the Basket Fund Management Unit located on the 2nd floor of the Regional Delegation of Forestry and Wildlife of the Centre, National Printing Press street, Yaounde, during working hours upon publication of this notice.

It can also be consulted online on the ARMP (www.arpmp.cm) website.

10. Acquisition of tender file

The Tender Files may be obtained, upon publication of this notice, during working hours, at the Basket Fund -PSFE Management Unit, located on the 2nd floor of the Regional Delegation of Forestry and Wildlife, National Printing Press street, Yaounde, u, against payment of a non-refundable sum of one hundred thousand (100,000) CFA francs representing the charges for purchasing the Tender Files, payable to the Public Treasury.

A complete set of the Bidding Documents may be consulted free of charge at the office of the Coordinator of the Basket Fund-PSFE Management Unit (Procurement Officer), and on the Public Contracts Regulatory Agency (ARMP) website: <http://www.arpmp.cm>

11. Submission of Bids

For offline submission, each bid, drafted in seven (07) copies, one (01) original and 6 (six) copies, marked as such, must be submitted to the Basket Fund Management Unit located on the 2nd floor of the Regional Delegation of Forestry and Wildlife of the Centre, National Printing Press street, Yaounde, latest on 02/09/2026 at 4 pm and should be labelled as follows:

00009

RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER 03 SEPT 2026
No. /AONR/MINEPDED/FC-PSFE/CSPM-PSFE/SPM/N2P/2026 OF
**RELATING TO THE SELECTION OF A COMPANY IN THE BUILDING AND COMMUNAL
FACILITIES SUBSECTOR, FOR THE CONSTRUCTION OF A BUILDING FOR THE
DIVISIONAL DELEGATION OF THE MINISTRY OF ENVIRONMENT, PROTECTION OF
NATURE AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT IN BAFOUSSAM.**

"To be opened only during the bid opening session"

12. Opening of bids

Bids shall be opened in a one session on 06/11/2026 at 2 PM hours, by the Special Commission for the Award of Contract of the Basket Fund - PSFE, in the meeting room located on the ground floor of the Regional Delegation of Forestry and Wildlife of the Centre, Located at the National Printing Press street, Yaoundé.

Only bidders may attend the opening session or be represented by a duly authorised person of their choice, including in the case of a consortium.

To avoid rejection, all required administrative documents must be produced in original or certified true copies by the issuing department or an administrative authority in accordance with the provisions of the special tender regulation. They must be dated less than three (03) month of the date of signature of the tender notice.

Should any document in the administrative file be found to be missing or non-compliant at the time of the opening of bids, the bidders concerned shall be granted a period of forty-eight (48) hours by the Commission to produce the compliant document. Once this period has elapsed, the tender shall be rejected.

13. Evaluation criteria

13.1 Elimination criteria

These include, in particular:

- Absence of the bid bond at the bid opening, issued by a first-class financial institution authorized by the Ministry in charge of Finance to issue bid securities for public procurement contracts. Note: A bid bond submitted but unrelated to the bidding process concerned shall be considered as missing. A bid security presented by a bidder during the bid opening session shall be rejected.
- Failure to submit, within 48 hours, an administrative document identified as missing or non-compliant during the bid opening session (except for the bid bond).
- False declarations, fraudulent practices, or forgery of documents.
- Absence of the Technical Proposal Submission Letter.
- Failure to provide proof that the Site Manager is registered with the National Order of Civil Engineering Engineers of Cameroon (ONIGC) for the current year, including evidence of payment of the required membership fees.
- Failure to own at least 80% of the minimum required equipment. A minimum validation of 80% of the required equipment is necessary to obtain a "Yes" under this criterion.
- Absence of the Declaration of Commitment to comply with Environmental Clauses.
- Special Conditions of Contract (SCC/CCAP) not initialled on each page and not signed on the last page with the endorsement "Read and Approved."
- Absence of a duly initialled copy of the Particular Technical Specifications (Particular Technical Clauses), with each page initialled and the last page signed.
- Absence of the Integrity charter.
- Absence of the KfW Declaration of Undertaking, duly signed and dated by the authorized representative of the company or by the lead partner in the case of a joint venture.
- Failure to comply with at least 75% of the essential qualification criteria.
- Absence of a Financial Capacity Certificate issued by an approved bank, for a minimum amount of CFAF 100,000,000.
- Absence of audited financial statements certified by a Statutory Auditor registered with the National Order of Accounting Professionals of Cameroon (ONECCA).
- Absence of the Financial Proposal Submission Letter.
- Absence of a quantified unit price in the Financial Proposal.
- Absence of a detailed unit price breakdown for any quantified unit price in the Financial Proposal.

13.2. Essential criteria

The essential criteria for the qualification of bidders shall, as a guide, relate to: